

AZUR VALORISATION

Branche Valorisation - Traitement

Direction Départementale des Territoires et de
la Mer du Var
Service de l'Agriculture, de l'Environnement
et de la Forêt
A l'attention de M. David Barjon et M. Gildas
Reyter
112^{ème} régiment d'Infanterie
CS 31209
83070 Toulon Cedex

Draguignan, le 09 juillet 2019

Réf: CY/LV/Roumagayrol/20190709-37

Objet: ICPE de Roumagayrol – Commune de Pierrefeu-du-Var – Note en réponse suite au
procès-verbal de reconnaissance de bois à défricher – dossier n°19.034/211.

Monsieur le Directeur,

Suite à votre procès-verbal de reconnaissance de bois à défricher nous vous transmettons les
réponses complémentaires attendues.

Les réponses concernent en particulier les prescriptions en 5 points que vous nous avez
adressées aux pages 5 et 6 du procès-verbal.

Par la présente nous vous adressons également :

- un addendum précisant que la procédure de Déclaration de Projet visant à mettre en
adéquation les conditions d'urbanisme avec le projet a abouti. L'addendum précise
ensuite les modifications apportées dans le cadre du projet en matière de
compensation avec notamment le doublement de la superficie de la parcelle initiale
passant de 24 ha à 48,6 ha (suite à avis du CNPN) ;
- le dossier de dérogation en cours d'examen par la DREAL PACA. Les éléments
d'informations complémentaires demandés par le CNPN ont été surlignés par la
couleur jaune.

Vous pouvez croire Monsieur le Directeur en l'expression de notre considération très
distinguée.

Hervé ANTONSANTI

Directeur de la Branche Valorisation - Traitement

► AZUR VALORISATION

109, RUE JEAN AICARD • 83300 DRAGUIGNAN • FRANCE
TÉL. : (33) 4 94 50 50 50 • FAX : (33) 4 94 50 87 59

S.A.S AU CAPITAL DE 1 023 650,00 € - RCS DRAGUIGNAN 802 579 755 - TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 39 802 579 755



WWW.PIZZORNO.COM